

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00056
Numéro SIREN : 771 500 568
Nom ou dénomination : A. ROULAUD ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2018 sous le numéro de dépôt 81



Une équipe au service de votre entreprise !

LIMOGES

CS 60316
20 rue Charles Gide
87008 Limoges Cedex 1
Tél : 05 55 34 28 68

SAINT YRIEIX

15 av. Jules Ferry
87500 St Yrieix la Perche
Tél : 05 55 75 02 04

SAS ROULAUD A ET FILS

B. P. 1

3 RUE DE LA PROMENADE

87310 ST LAURENT SUR GORRE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Barrandon

& ASSOCIÉS

SA au capital de 290 350 € - R.C.S. LIMOGES - SIREN 306 565 128 - Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Limoges



compta@barrandon.fr



www.barrandon.fr

Comptabilité

Gestion

Juridique

Patrimoine

Services Connectés

Social

Sommaire

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>Etats de synthèse</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>6</i>
<i>Annexes</i>	<i>7</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>8</i>
	<i>13</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>14</i>
<i>Amortissements</i>	<i>15</i>
<i>Provisions</i>	<i>16</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>17</i>
<i>Fonds commercial</i>	<i>18</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>19</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>20</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>21</i>
<i>Capital social</i>	<i>22</i>
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>23</i>
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	<i>24</i>
<i>Evaluations fiscales dérogatoires</i>	<i>25</i>
<i>Acc. Allèg. dette future impôts</i>	<i>26</i>
<i>Effectif moyen</i>	<i>27</i>
<i>Informations complémentaires sur les passifs</i>	<i>28</i>
<i>Liasse fiscale</i>	<i>30</i>

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	72 969	54 063	18 906	19 844
	Fonds commercial (1)	99 092		99 092	99 092
	Autres immobilisations incorporelles	7 622		7 622	7 622
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	592 320	15 500	576 820	576 820
	Constructions	1 728 875	1 674 798	54 077	119 054
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	293 774	241 282	52 493	70 563
	Autres immobilisations corporelles	7 013 497	4 655 788	2 357 710	2 323 572
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 726		7 726	7 726
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000	
TOTAL (II)		9 818 877	6 641 431	3 177 446	3 224 293
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	67 257		67 257	90 534
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	14 250		14 250	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 988 981	37 799	1 951 183	1 762 270
	Autres créances	280 852		280 852	241 805
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	965 570		965 570	965 473
	DISPONIBILITES	1 357 615		1 357 615	888 937
	Charges constatées d'avance	12 743		12 743	48 570
	TOTAL (III)	4 687 268	37 799	4 649 469	3 997 590
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 506 145	6 679 229	7 826 916	7 221 884

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

49 551

76 023

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 200 000	1 200 000
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 656 646	1 535 279
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	280 687	121 366
	Subventions d'investissement	33 833	54 490
	Provisions réglementées	998 672	1 039 961
	Total des capitaux propres	4 289 837	4 071 096
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		6 303
	Total des provisions		6 303
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 080 773	1 047 656
	Emprunts et dettes financières divers	8 328	14 137
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 198 557	1 007 149
	Dettes fiscales et sociales	1 214 574	1 020 205
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	34 846	55 337
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 537 079	3 144 484
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 826 916	7 221 884
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	280 686,75	121 366,38
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 832 976	2 567 122
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	721	508

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 137 056	1 178 423	10 315 479	9 596 751
	Montant net du chiffre d'affaires	9 137 056	1 178 423	10 315 479	9 596 751
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			193 561	157 895
	Autres produits				1
	Total des produits d'exploitation (1)			10 509 040	9 754 647
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 849 610	1 900 358
	Variation de stock			23 277	(39 656)
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			5 018 563	4 681 219
	Impôts, taxes et versements assimilés			254 303	192 537
	Salaires et traitements			2 051 812	1 849 382
	Charges sociales du personnel			546 240	403 318
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			479 715	536 674
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			6 850	13 441
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				6 303
	Autres charges			24 398	7 449
	Total des charges d'exploitation (2)			10 254 768	9 551 024
RESULTAT D'EXPLOITATION				254 272	203 623

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		254 272	203 623
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 128	22 443
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	14	59
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		18 142	22 502
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	15 897	22 270
	Différences négatives de change	29	38
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		15 926	22 308
RESULTAT FINANCIER		2 216	194
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		256 488	203 817
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 412	5 875
	Sur opérations en capital	48 857	44 376
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	99 501	55 699
	Total des produits exceptionnels	149 771	105 950
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	25 615	71 190
	Sur opérations en capital	36 532	30 325
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	58 212	86 886
	Total des charges exceptionnelles	120 359	188 401
RESULTAT EXCEPTIONNEL		29 411	(82 451)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 213	
TOTAL DES PRODUITS		10 676 953	9 883 099
TOTAL DES CHARGES		10 396 266	9 761 733
RESULTAT DE L'EXERCICE		280 687	121 366

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 315 479	100,00	9 596 751	100,00	718 728	7,49
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	10 315 479	100,00	9 596 751	100,00	718 728	7,49
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 315 479	100,00	9 596 751	100,00	718 728	7,49
- Achats stockés approvisionnement	1 849 610	17,93	1 900 358	19,80	(50 747)	-2,67
- Variation des stocks et approvisionnement	23 277	0,23	(39 656)	-0,41	62 933	-158,7
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	8 442 591	81,84	7 736 049	80,61	706 542	9,13
MARGES (Commerciale + Production)	8 442 591	81,84	7 736 049	80,61	706 542	9,13
- Achats non stockés (c)	58 791	0,57	48 668	0,51	10 123	20,80
- Autres charges externes (c)	4 959 772	48,08	4 632 551	48,27	327 221	7,06
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	3 424 029	33,19	3 054 830	31,83	369 198	12,09
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	84 123	0,82	45 325	0,47	38 799	85,60
- Autres impôts et taxes	170 179	1,65	147 212	1,53	22 967	15,60
- Salaires et traitements	2 051 812	19,89	1 849 382	19,27	202 431	10,95
- Charges sociales	546 240	5,30	403 318	4,20	142 922	35,44
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	571 674	5,54	609 594	6,35	(37 920)	-6,22
+ Reprises sur amortissements et provisions	30 690	0,30	8 266	0,09	22 425	271,30
+ Autres produits d'exploitation			1		(1)	-100,0
+ Transfert de charges d'exploitation	162 871	1,58	149 630	1,56	13 241	8,85
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	486 565	4,72	556 419	5,80	(69 854)	-12,55
- Autres charges de gestion courante	24 398	0,24	7 449	0,08	16 950	227,55
RESULTAT EXPLOITATION	254 272	2,46	203 623	2,12	50 649	24,87
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	18 142	0,18	22 502	0,23	(4 359)	-19,37
- Charges financières	15 926	0,15	22 308	0,23	(6 382)	-28,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	256 488	2,49	203 817	2,12	52 671	25,84
Produits exceptionnels	149 771	1,45	105 950	1,10	43 820	41,36
- Charges exceptionnelles	120 359	1,17	188 401	1,96	(68 042)	-36,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 411	0,29	(82 451)	-0,86	111 862	-135,6
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	5 213	0,05			5 213	
RESULTAT DE L'EXERCICE	280 687	2,72	121 366	1,26	159 320	131,27

ANNEXES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 826 916** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 676 953** euros et un total **charges** de **10 396 266** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **280 687** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

INFORMATIONS SUR LES ACTIFS

L'utilisation de la décomposition des immobilisations en structure et composants de première catégorie obéit aux règles suivantes :

Les immobilisations décomposables ne seront décomposées dès lors que le prix de revient de l'immobilisation dans son ensemble excède 10 000 € HT, sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessous :

- Les composants d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT ne seront pas identifiés.
- La valeur relative d'un composant par rapport à l'ensemble de l'immobilisation doit être significative :
 - o A titre de règle pratique, un composant est réputé non significatif, si son prix de revient n'excède pas 15% du montant de l'immobilisation prise dans son ensemble, s'agissant de biens meubles, et 1% s'agissant de biens immeubles.
- Quelque soit le mode d'amortissement retenu, un composant ne sera identifiable que si sa durée réelle d'utilisation diffère de plus ou moins de 20% de la durée réelle d'utilisation de la structure de

l'immobilisation.

- Un composant ne sera identifié que si son remplacement est prévisible au cours de la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation à laquelle il se rattache, c'est-à-dire en tenant compte de l'utilisation de l'immobilisation et de la politique de cession de l'entreprise.
- Les immobilisations suivantes qui ne sont pas affectées au cycle de production de l'entreprise sont par nature non décomposables : matériel de bureau, mobilier de bureau, véhicules, agencements et installations à caractère mobilier.
- Les immobilisations affectées directement au cycle de production, et les immeubles d'exploitation sont décomposables, sous réserve de respecter les règles énoncées ci-dessus.
- Les immeubles de placements peuvent ne pas être décomposés.
- Le responsable de l'entité peut malgré tout déroger à ces règles de décompositions, s'il estime que cela est nécessaire à la pertinence des comptes.
- Les décompositions seront effectuées avec prudence, notamment en fonction des informations actuellement restituables par le système comptable de l'entité.
- En particulier, il est préféré en l'absence d'informations fiables à l'origine, une décomposition en cours de vie de l'immobilisation, au moment du renouvellement du composant.

Composants de deuxième catégorie

Les composants de deuxième catégorie ne sont pas comptabilisés en immobilisation, mais seront constatés en provision pour gros entretien et grandes révisions.

Valeur résiduelle

Lorsque la durée prévisible d'utilisation d'une immobilisation est inférieure à sa durée de vie, la base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle de cette immobilisation, à condition que celle-ci soit significative et mesurable. Dans le cas contraire, la valeur résiduelle est réputée nulle par prudence.

La société a une politique de renouvellement assez rapide de son parc véhicule. Lors du renouvellement de son parc les véhicules sont remplacés et dégagent un prix de cession significatif.

Par mesure de prudence et en fonction des prix de cession observés au cours de ces dernières années, ont été retenues les valeurs suivantes :

- Valeur résiduelle d'un tracteur : 15 000 € HT
- Valeur résiduelle d'une semi-remorque : 5 000 € HT

Ces valeurs seront réactualisées en fonction du marché.

Dépréciation des immobilisations

Il est constaté une dépréciation sur immobilisation, lorsqu'à l'inventaire la valeur nette comptable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur réelle. Sa valeur réelle est définie comme la valeur plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas d'indices de perte de valeur convergents, si la valeur réelle ne peut être déterminée avec précision, l'immobilisation n'est pas dépréciée.

OPTIONS DE COMPTABILISATIONS

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

- Comptabilisation en charge

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

- Comptabilisation en charge

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations incorporelles et corporelles

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations financières (titres)

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur les valeurs mobilières

- Comptabilisation en charges

Coûts de développement

- Option actuelle : comptabilisation en charge
- Option ultérieure possible : comptabilisation à l'actif
 - Incidence du changement de méthode sur l'exercice : sans objet

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs

- Comptabilisation en charges

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou coût de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. La provision pour dépréciation des stocks est une provision pour rotation lente.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08/09/2014 selon le règlement ANC n°2014-03
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

AUTRES INFORMATIONS

UTILISATION DU CICE

Le CICE (crédit impôt compétitivité emploi) a contribué au financement de l'amélioration la compétitivité grâce à :

- de nouveaux investissement
- de nouvelles embauches

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

Nous vous rappelons ci-dessous les biens ayant fait l'objet de décomposition.
Aucune décomposition nouvelle n'a été faite au cours de cet exercice.

- Décomposition Bâtiment St Junien : compte 213110

Biens à l'origine	Valeur Brute	Durée d'amortissement		Mode d'amortissement	
		Comptable	Fiscale	Comptable	Fiscale
Bâtiment St Junien	1 416 649.65	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Application de la décomposition					
Structure	847 439.02	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Aménagement	213 637.04	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Clôture	24 616.08	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Electricité Plomberie	62 893.02	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Menuiserie	53 064.49	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Toiture	215 000.00	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire

- Autres investissements :

L'introduction notamment de la notion de la valeur résiduelle pour tous les investissements que l'entreprise estime devoir renouveler avant la fin de la durée de vie économique a amené la comptabilisation des dotations en dotations d'exploitation et dotations dérogatoires.

MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal : 6 400 € HT
- Montant des honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

ANNEXE - Élément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	177 659		2 025			179 684
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	177 659		2 025			179 684
CORPORELLES	Terrains	592 320					592 320
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 728 875					1 728 875
	Instal technique, matériel outillage industriels	293 774					293 774
	Instal., agencement, aménagement divers	428 640		7 792			436 433
	Matériel de transport	6 139 941		436 000		154 644	6 421 297
	Matériel de bureau, mobilier	141 717		14 051			155 768
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 325 267		457 844		154 644	9 628 467	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	7 726					7 726
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			3 000			3 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 726		3 000			10 726	
TOTAL		9 510 653		462 869		154 644	9 818 877

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	51 101	2 962		54 063
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 101	2 962		54 063
CORPORELLES	Terrains	15 500			15 500
	Constructions sur sol propre	1 609 822	64 977		1 674 798
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	223 211	18 071		241 282
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	314 160	14 193		328 353
	Matériel de transport	3 971 646	368 227	124 644	4 215 229
	Matériel de bureau, mobilier	100 920	11 286		112 206
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 235 259	476 753	124 644	6 587 368
TOTAL		6 286 359	479 715	124 644	6 641 431

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport		58 212			69 501		(11 289)
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		58 212			69 501		(11 289)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		58 212			69 501		(11 289)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			58 212			69 501	(11 289)

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	1 039 961	58 212	99 501	998 672
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	1 039 961	58 212	99 501	998 672
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	6 303		6 303	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 303		6 303	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	55 336	6 850	24 387	37 799
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	55 336	6 850	24 387	37 799
	TOTAL GENERAL	1 101 601	65 062	130 192	1 036 471

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	6 850	30 690	
	58 212	99 501	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000
	Clients douteux ou litigieux	49 551		49 551
	Autres créances clients	1 939 430	1 939 430	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	107 270	107 270	
	Taxes sur la valeur ajoutée	83 398	83 398	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	90 184	90 184	
	Charges constatées d'avances	12 743	12 743	
TOTAL DES CREANCES		2 285 576	2 233 025	52 551
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	721	721		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 080 052	375 949	704 102	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	304	304		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 198 557	1 198 557		
	Personnel et comptes rattachés	427 331	427 331		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	376 936	376 936		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	383 940	383 940		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 368	26 368		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	8 024	8 024		
	Autres dettes	34 846	34 846		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 537 079	2 832 976	704 102	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		497 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		480 471			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		8 024			

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	31/12/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	99 092	
TOTAL	99 092	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		79 057
Autres créances clients <i>CLIENTS FAE</i>	4 305	4 305
Autres créances <i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	74 752	74 752

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		500 869
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		721
AGIOS A PAYER	721	
Emprunts et dettes financières divers		304
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	304	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		82 086
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	82 086	
Dettes fiscales et sociales		382 971
DETTE PROVIS. P. CONGES PAYES	155 244	
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	75 600	
CONGES PAYES	48 119	
ORGAN. SOC. CHARGES A PAYER	77 641	
CHARGES FISCALES A PAYER	3 307	
ETAT CHARGES A PAYER	23 061	
Autres dettes		34 786
DIVERS CHARGES A PAYER	34 786	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				12 743
Charges d'exploitation			12 743	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				12 743

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 000,00	200,0000	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		6 000,00	200,0000	1 200 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		10 315 479
Production vendue Services		10 315 479
VENTE FRANCE 19.60 %	8 524 163	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	132 435	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	395 747	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	80 021	
INDEXATION GAZOLE	2 988	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6	1 092 242	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	26 524	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE	59 657	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	1 700	
Chiffre d'affaires par marché géographique		10 315 479
Chiffre d'affaires FRANCE		9 137 056
VENTE FRANCE 19.60 %	8 524 163	
TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN	132 435	
LOGISTIQUE SAINT JUNIEN	395 747	
LOGISTIQUE SAINT LAURENT	80 021	
INDEXATION GAZOLE	2 988	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6	1 092 242	
VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0	26 524	
VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE	59 657	
AUTRES ACTIVITES ANNEXES	1 700	
Chiffre d'affaires EXPORT		1 178 423

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		256 488	4 677	251 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		29 411	536	28 875
RESULTAT COMPTABLE		285 900	5 213	280 687

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 10

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Résultat de l'exercice		280 687
Impôts sur les bénéfices <i>IMPOT SOCIETES</i>	<i>5 213</i>	5 213
Résultat avant impôts		285 900
Variation des provisions règlementées		(41 289)
Amortissements dérogatoires		(41 289)
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		244 610

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros**

31/12/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	Subventions à réintégrer au résultat	33 833
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		33 833

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Effort construction	8 964
	Provision congés payés	206 669
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		215 633

--	--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		7	
	Ouvriers		59	
	TOTAL		67	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PASSIFS

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous
TOTAL			

Commentaires : Montant des engagements de retraites

- Ces engagements n'ont pas été constatés sous forme de provision.
- Les engagements de retraites sont financés dans le cadre d'un contrat d'indemnité de fin de carrière :

	Montant total des engagements
Ensemble des salariés sauf direction	244 635
Salariés dirigeants	18 165
Totalité des salariés	262 800

Médaille de travail

- Les engagements liés à la médaille du travail, s'ils existent ont été comptabilisés sous forme de provision

Détail des provisions pour risques et charges

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
Litige Prud'hommal Mr TEXIER	6 303		6 303		0
TOTAUX	6 303		6 303		0

Détail des autres provisions

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Autres passifs éventuels

Nature du risque	Estimation du risque	Circonstance ne permettant pas d'estimer le risque
	Néant	
TOTAUX		

LIASSE FISCALE

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : R.P.1		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 7 1 5 0 0 5 6 8 0 0 0 3 1			Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122016	N-1 31122015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	54 063	18 906	19 844	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		99 092	99 092	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		7 622	7 622	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	15 500	576 820	576 820	
		Constructions	AP	AQ	1 674 798	54 077	119 054	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	241 282	52 493	70 563	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 655 788	2 357 710	2 323 572	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV		7 726	7 726	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		3 000		
TO TAL (II)		BJ		BK	6 641 431	3 177 446	3 224 293	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		67 257	90 534
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	14 250	BW		14 250	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 988 981	BY	37 799	1 951 183	1 762 270
		Autres créances (3)	BZ	280 852	CA		280 852	241 805
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	965 570	CE		965 570
Disponibilités	CF		1 357 615	CG		1 357 615	888 937	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	12 743	CI		12 743	48 570	
	TO TAL (III)	CJ	4 687 268	CK	37 799	4 649 469	3 997 590	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	14 506 145	1A	6 679 229	7 826 916	7 221 884	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR	49 551	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS ROULAUD A ET FILS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 200 000.....)	DA	1 200 000	1 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	120 000	120 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 656 646	1 535 279	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	280 687	121 366	
	Subventions d'investissement	DJ	33 833	54 490	
	Provisions réglementées *	DK	998 672	1 039 961	
	TOTAL (I)	DL	4 289 837	4 071 096	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		6 303	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		6 303	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 080 773	1 047 656	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 328	14 137	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 198 557	1 007 149	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 214 574	1 020 205	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	34 846	55 337	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 537 079	3 144 484	
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	7 826 916	7 221 884	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 832 976	2 567 122
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	721	508	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	9 137 056	FH	1 178 423	FI	10 315 479	9 596 751	
		FJ	9 137 056	FK	1 178 423	FL	10 315 479	9 596 751	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						193 561	157 895	
	Autres produits (1) (11)							1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 509 040	9 754 647	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 849 610	1 900 358	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	23 277	(39 656)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 018 563	4 681 219	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	254 303	192 537	
	Salaires et traitements *					FY	2 051 812	1 849 382	
	Charges sociales (10)					FZ	546 240	403 318	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	479 715	536 674
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	6 850	13 441
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		6 303
	Autres charges (12)					GE	24 398	7 449	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 254 768	9 551 024
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	254 272	203 623
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 128	22 443	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	14	59	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	18 142	22 502	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 897	22 270	
	Différences négatives de change					GS	29	38	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	15 926	22 308	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 216	194	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	256 488	203 817	

Désignation de l'entreprise SAS ROULAUD A ET FILS				Néant ☐ *																			
				Exercice N		Exercice N-1																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 412	5 875																	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	48 857	44 376																	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	99 501	55 699																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	149 771	105 950																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	25 615	71 190																	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	36 532	30 325																	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	58 212	86 886																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	120 359	188 401																	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	29 411	(82 451)																	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ																			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	5 213																		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	10 676 953	9 883 099																	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	10 396 266	9 761 733																	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	280 687	121 366																	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY																			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G																			
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP																			
			- Crédit-bail immobilier	HQ																			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H																			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J																			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K																			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX																			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC																			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD																			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	162 871	149 630																	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9																	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>120 359</td> <td>149 771</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	120 359	149 771					
Exercice N																							
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																						
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	120 359	149 771																					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs													
Exercice N																							
Charges antérieures	Produits antérieurs																						

Désignation de l'entreprise **SAS ROULAUD A ET FILS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	177 659	KE		KF	2 025
CORPORELLES	Terrains				KG	592 320	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	1 728 875	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS	293 774	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	428 640	KW		KX	7 792
		Matériel de transport *				KY	6 139 941	KZ		LA	436 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	141 717	LC		LD	14 051
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	9 325 267	LO		LP	457 844	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	7 726	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	3 000		
TOTAL IV				LQ	7 726	LR		LS	3 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	9 510 653	ØH		ØJ	462 869		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	179 684	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	592 320	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 728 875	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	293 774	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	436 433	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	154 644	MQ	6 421 297	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	155 768	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	154 644	NH	9 628 467	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	7 726	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 000	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	10 726	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	154 644	ØL	9 818 877	ØM		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	51 101	PF	2 962	PG		PH	54 063				
Terrains				PI	15 500	PJ		PK		PL	15 500				
Constructions	Sur sol propre			PM	1 609 822	PN	64 977	PO		PQ	1 674 798				
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	223 211	QA	18 071	QB		QC	241 282				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	314 160	QE	14 193	QF		QG	328 353				
	Matériel de transport			QH	3 971 646	QI	368 227	QJ	124 644	QK	4 215 229				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	100 920	QM	11 286	QN		QO	112 206				
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL III				QU	6 235 259	QV	476 753	QW	124 644	QX	6 587 368				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN	6 286 359	ØP	479 715	ØQ	124 644	ØR	6 641 431				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9	58 212	V1		V2		V3	69 501	V4		V5	(11 289)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	58 212	X4		X5		X6	69 501	X7		X8	(11 289)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	58 212	NR		NS		NT	69 501	NU		NV	(11 289)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	58 212		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	69 501		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	(11 289)		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9							
Primes de remboursement des obligations								SP							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	1 039 961	TM	58 212	TN	99 501	TO	998 672
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	1 039 961	TS	58 212	TT	99 501	TU	998 672
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	6 303	5W		5X	6 303	5Y	
	TOTAL II	5Z	6 303	TV		TW	6 303	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	55 336	6U	6 850	6V	24 387	6W	37 799
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	55 336	TY	6 850	TZ	24 387	UA	37 799
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	1 101 601	UB	65 062	UC	130 192	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	6 850	UF	30 690				
		UG		UH					
		UJ	58 212	UK	99 501				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 000	UV		UW	3 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	49 551					49 551	
	Autres créances clients			UX	1 939 430		1 939 430				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	107 270		107 270				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	83 398		83 398				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	90 184		90 184				
	Charges constatées d'avance			VS	12 743		12 743				
	TOTAUX			VT	2 285 576	VU	2 233 025	VV	52 551		
REVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	721		721						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	1 080 052		375 949		704 102				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	304		304						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 198 557		1 198 557						
Personnel et comptes rattachés		8C	427 331		427 331						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	376 936		376 936						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	383 940		383 940						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 368		26 368						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 024		8 024						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	34 846		34 846						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	3 537 079	VZ	2 832 976		704 102				
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	497 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		8 024		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	480 471	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016	
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 280 687	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés de son conjoint						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF	XE 2 021	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA	WE 457	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI	WG 1 565	
	Amendes et pénalités						WJ	XW 215 723	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 5 213		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL	K7	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7	I8	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WN		
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	Y1	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						TOTAL I		WR 503 644	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU 213 431			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A)						XB		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	XA		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	ZY		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	XD		
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF		
				Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA			
			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC				
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS 122			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 118 667	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 332 220	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	XJ 171 424		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL 155 787		
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	15 638		
						XO	0		

Désignation de l'entreprise SAS ROULAUD A ET FILS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	155 787	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	155 787	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	206 669	ZW 205 067
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Participation construction	9K	8 964	9L 8 364
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	215 633	YO 213 431
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS															Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	121 366		Dividendes		ZD	121 366																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
							Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	TOTAL I			ØF	121 366		TOTAL II		ZH	121 366																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="10"></th> <th colspan="3">Exercice N :</th> <th colspan="3">Exercice N-1 :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">ENGAGEMENTS</td> <td colspan="10">- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7</td> <td>YQ</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Engagements de crédit-bail immobilier</td> <td>YR</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effets portés à l'escompte et non échus</td> <td>YS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="10">DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</td> <td colspan="10">- Sous-traitance</td> <td>YT</td> <td>3 268 311</td> <td></td> <td>2 958 530</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 37 800)</td> <td>XQ</td> <td>38 837</td> <td></td> <td>53 872</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Personnel extérieur à l'entreprise</td> <td>YU</td> <td>280 332</td> <td></td> <td>196 404</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)</td> <td>SS</td> <td>64 898</td> <td></td> <td>113 563</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages</td> <td>YV</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)</td> <td>ST</td> <td>1 366 185</td> <td></td> <td>1 358 850</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</td> <td>ZJ</td> <td>5 018 563</td> <td></td> <td>4 681 219</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">IMPOTS ET TAXES</td> <td colspan="10">- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE</td> <td>YW</td> <td>76 866</td> <td></td> <td>69 119</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)</td> <td>9Z</td> <td>177 437</td> <td></td> <td>123 418</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</td> <td>YX</td> <td>254 303</td> <td></td> <td>192 537</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">T.V.A.</td> <td colspan="10">- Montant de la T.V.A. collectée</td> <td>YY</td> <td>2 045 859</td> <td></td> <td>1 899 917</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations</td> <td>YZ</td> <td>1 184 793</td> <td></td> <td>1 123 996</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DIVERS</td> <td colspan="10">- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *</td> <td>ØB</td> <td>1 992 035</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *</td> <td>ØS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)</td> <td>YP</td> <td>67</td> <td></td> <td>65</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Effectif affecté à l'activité artisanale</td> <td>RL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *</td> <td>ZK</td> <td></td> <td>%</td> <td></td> <td>%</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Numéro de centre de gestion agréé * XP</td> <td colspan="4">- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR</td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice</td> <td>RG</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="10">- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI</td> <td>RH</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">REGIME DE GROUPE *</td> <td colspan="3">Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA</td> <td colspan="3">Plus-values à 15% JK</td> <td colspan="3">Plus-values à 0% JL</td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">Plus-values à 19% JM</td> <td colspan="3">Imputations JC</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Groupe : résultat d'ensemble. JD</td> <td colspan="3">Plus-values à 15% JN</td> <td colspan="3">Plus-values à 0% JO</td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td colspan="3">Plus-values à 19% JP</td> <td colspan="3">Imputations JF</td> </tr> <tr> <td colspan="10">Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH</td> <td colspan="7">N° SIRET de la société mère du groupe JJ</td> </tr> </tbody> </table>																											Exercice N :			Exercice N-1 :			ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	3 268 311		2 958 530		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 37 800)										XQ	38 837		53 872		- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	280 332		196 404		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	64 898		113 563		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)										ST	1 366 185		1 358 850		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	5 018 563		4 681 219		IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	76 866		69 119		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)										9Z	177 437		123 418		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	254 303		192 537		T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	2 045 859		1 899 917		- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	1 184 793		1 123 996		DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *										ØB	1 992 035				- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)										YP	67		65		- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL					- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%		%	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR				- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH				REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL						Plus-values à 19% JM			Imputations JC			Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO						Plus-values à 19% JP			Imputations JF			Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ						
										Exercice N :			Exercice N-1 :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	3 268 311		2 958 530																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 37 800)										XQ	38 837		53 872																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	280 332		196 404																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	64 898		113 563																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)										ST	1 366 185		1 358 850																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	5 018 563		4 681 219																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	76 866		69 119																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)										9Z	177 437		123 418																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	254 303		192 537																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	2 045 859		1 899 917																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	1 184 793		1 123 996																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *										ØB	1 992 035																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)										YP	67		65																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%		%																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
				Plus-values à 19% JM			Imputations JC																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
				Plus-values à 19% JP			Imputations JF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS						Néant ☐ *		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
	①	②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	Cf état 2059A-Détail...	154 644		124 644	30 000		
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 16%	0%			
				⑩				
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	28 200	(1 800)	(1 800)				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(1 800)					
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS**Néant $\boxed{x}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS ROULAUD A ET FILS**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ROULAUD A ET FILS					Néant ☒ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A. ROULAUD ET FILS
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 3 RUE DE LA PROMENADE, 87310 ST LAURENT SUR GORRE
LIMOGES 771 500 568

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 280 686,75 euros de la manière suivante :

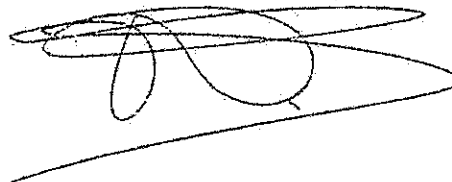
Bénéfice de l'exercice 280 686,75 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 937 332,26 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2017

Cette résolution est adoptée par 629 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
Laurence ROULAUD





GREFFE

A. ROULAUD et FILS

3 rue de la Promenade
87310 ST LAURENT SUR GORRE
RCS LIMOGES 771 500 568

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Sommaire

- ✓ Rapport sur les comptes annuels
- ✓ Comptes annuels
- ✓ Rapport spécial sur les conventions réglementées

A. ROULAUD et FILS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200.000 €uros
3 rue de la Promenade
87310 ST LAURENT SUR GORRE
RCS LIMOGES 771 500 568

**Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes à l'assemblée générale statuant
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A. ROULAUD et FILS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A Tours,
Le 16 Juin 2017

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Frédéric Brunaut, the auditor.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	72 969	54 063	18 906	19 844
	Fonds commercial (1)	99 092		99 092	99 092
	Autres immobilisations incorporelles	7 622		7 622	7 622
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	592 320	15 500	576 820	576 820
	Constructions	1 728 875	1 674 798	54 077	119 054
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	293 774	241 282	52 493	70 563
	Autres immobilisations corporelles	7 013 497	4 655 788	2 357 710	2 323 572
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 726		7 726	7 726
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000	
TOTAL (II)		9 818 877	6 641 431	3 177 446	3 224 293
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	67 257		67 257	90 534
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	14 250		14 250	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 988 981	37 799	1 951 183	1 762 270
	Autres créances	280 852		280 852	241 805
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	965 570		965 570	965 473
	DISPONIBILITES	1 357 615		1 357 615	888 937
	Charges constatées d'avance	12 743		12 743	48 570
	TOTAL (III)	4 687 268	37 799	4 649 469	3 997 590
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 506 145	6 679 229	7 826 916	7 221 884

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 656 646	1 535 279
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	280 687	121 366
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	33 833	54 490
	Provisions réglementées	998 672	1 039 961
	Total des capitaux propres	4 289 837	4 071 096
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		6 303
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		6 303
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 080 773	1 047 656
	Emprunts et dettes financières divers	8 328	14 137
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 198 557	1 007 149
	Dettes fiscales et sociales	1 214 574	1 020 205
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	34 846	55 337
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 537 079	3 144 484
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		7 826 916	7 221 884
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		280 686,75	121 366,38
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 832 976	2 567 122
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		721	508



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 137 056	1 178 423	10 315 479	9 596 751
	Montant net du chiffre d'affaires	9 137 056	1 178 423	10 315 479	9 596 751
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			193 561	157 895
	Autres produits				1
	Total des produits d'exploitation (1)			10 509 040	9 754 647
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 849 610	1 900 358
	Variation de stock			23 277	(39 656)
	Autres achats et charges externes			5 018 563	4 681 219
	Impôts, taxes et versements assimilés			254 303	192 537
	Salaires et traitements			2 051 812	1 849 382
	Charges sociales du personnel			546 240	403 318
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			479 715	536 674
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			6 850	13 441
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				6 303
	Autres charges			24 398	7 449
	Total des charges d'exploitation (2)			10 254 768	9 551 024
RESULTAT D'EXPLOITATION				254 272	203 623



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RES ULTAT D'EXPLOITATION		254 272	203 623
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 128	22 443
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	14	59
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	18 142	22 502
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	15 897	22 270
	Différences négatives de change	29	38
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	15 926	22 308
RES ULTAT FINANCIER		2 216	194
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		256 488	203 817
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 412	5 875
	Sur opérations en capital	48 857	44 376
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	99 501	55 699
	Total des produits exceptionnels	149 771	105 950
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	25 615	71 190
	Sur opérations en capital	36 532	30 325
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	58 212	86 886
	Total des charges exceptionnelles	120 359	188 401
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		29 411	(82 451)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 213	
TOTAL DES PRODUITS		10 676 953	9 883 099
TOTAL DES CHARGES		10 396 266	9 761 733
RES ULTAT DE L'EXERCICE		280 687	121 366

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 826 916** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 676 953** euros et un total **charges** de **10 396 266** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **280 687** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

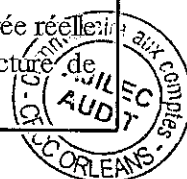
Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

INFORMATIONS SUR LES ACTIFS

L'utilisation de la décomposition des immobilisations en structure et composants de première catégorie obéit aux règles suivantes :

Les immobilisations décomposables ne seront décomposées dès lors que le prix de revient de l'immobilisation dans son ensemble excède 10 000 € HT, sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessous :

- Les composants d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT ne seront pas identifiés.
- La valeur relative d'un composant par rapport à l'ensemble de l'immobilisation doit être significative :
 - A titre de règle pratique, un composant est réputé non significatif, si son prix de revient n'excède pas 15% du montant de l'immobilisation prise dans son ensemble, s'agissant de biens meubles, et 1% s'agissant de biens immeubles.
- Quelque soit le mode d'amortissement retenu, un composant ne sera identifiable que si sa durée réelle d'utilisation diffère de plus ou moins de 20% de la durée réelle d'utilisation de la structure de l'immobilisation.



Immobilisation.

- Un composant ne sera identifié que si son remplacement est prévisible au cours de la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation à laquelle il se rattache, c'est-à-dire en tenant compte de l'utilisation de l'immobilisation et de la politique de cession de l'entreprise.
- Les immobilisations suivantes qui ne sont pas affectées au cycle de production de l'entreprise sont par nature non décomposables : matériel de bureau, mobilier de bureau, véhicules, agencements et installations à caractère mobilier.
- Les immobilisations affectées directement au cycle de production, et les immeubles d'exploitation sont décomposables, sous réserve de respecter les règles énoncées ci-dessus.
- Les immeubles de placements peuvent ne pas être décomposés.
- Le responsable de l'entité peut malgré tout déroger à ces règles de décompositions, s'il estime que cela est nécessaire à la pertinence des comptes.
- Les décompositions seront effectuées avec prudence, notamment en fonction des informations actuellement restituables par le système comptable de l'entité.
- En particulier, il est préféré en l'absence d'informations fiables à l'origine, une décomposition en cours de vie de l'immobilisation, au moment du renouvellement du composant.

Composants de deuxième catégorie

Les composants de deuxième catégorie ne sont pas comptabilisés en immobilisation, mais seront constatés en provision pour gros entretien et grandes révisions.

Valeur résiduelle

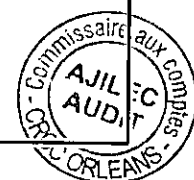
Lorsque la durée prévisible d'utilisation d'une immobilisation est inférieure à sa durée de vie, la base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle de cette immobilisation, à condition que celle-ci soit significative et mesurable. Dans le cas contraire, la valeur résiduelle est réputée nulle par prudence.

La société a une politique de renouvellement assez rapide de son parc véhicule. Lors du renouvellement de son parc les véhicules sont remplacés et dégagent un prix de cession significatif.

Par mesure de prudence et en fonction des prix de cession observés au cours de ces dernières années, ont été retenues les valeurs suivantes :

- Valeur résiduelle d'un tracteur : 15 000 € HT
- Valeur résiduelle d'une semi-remorque : 5 000 € HT

Ces valeurs seront réactualisées en fonction du marché.



Dépréciation des immobilisations

Il est constaté une dépréciation sur immobilisation, lorsqu'à l'inventaire la valeur nette comptable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur réelle. Sa valeur réelle est définie comme la valeur plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas d'indices de perte de valeur convergents, si la valeur réelle ne peut être déterminée avec précision, l'immobilisation n'est pas dépréciée.

OPTIONS DE COMPTABILISATIONS**Frais de constitution, de transformation et de premier établissement**

- Comptabilisation en charge

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

- Comptabilisation en charge

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations incorporelles et corporelles

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur immobilisations financières (titres)

- Comptabilisation en charges

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes, frais accessoires sur les valeurs mobilières

- Comptabilisation en charges

Coûts de développement

- Option actuelle : comptabilisation en charge
- Option ultérieure possible : comptabilisation à l'actif
 - Incidence du changement de méthode sur l'exercice : sans objet



Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs

- Comptabilisation en charges

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou coût de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. La provision pour dépréciation des stocks est une provision pour rotation lente.

CREANCES ET DETTES

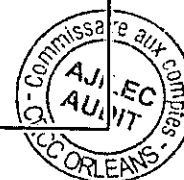
Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

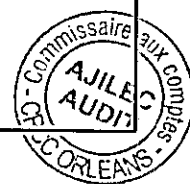
- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 08/09/2014 selon le règlement ANC n°2014-03
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce



AUTRES INFORMATIONS**UTILISATION DU CICE**

Le CICE (crédit impôt compétitivité emploi) a contribué au financement de l'amélioration la compétitivité grâce à :

- de nouveaux investissement
- de nouvelles embauches



Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

Nous vous rappelons ci-dessous les biens ayant fait l'objet de décomposition.
Aucune décomposition nouvelle n'a été faite au cours de cet exercice.

- Décomposition Bâtiment St Junien : compte 213110

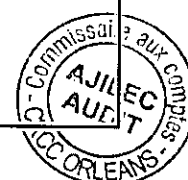
Biens à l'origine	Valeur Brute	Durée d'amortissement		Mode d'amortissement	
		Comptable	Fiscale	Comptable	Fiscale
Bâtiment St Junien	1 416 649.65	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Application de la décomposition					
Structure	847 439.02	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Aménagement	213 637.04	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Clôture	24 616.08	84 mois	84 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Electricité Plomberie	62 893.02	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Menuiserie	53 064.49	120 mois	120 mois	Linéaire	Linéaire
Composant Toiture	215 000.00	180 mois	180 mois	Linéaire	Linéaire

- Autres investissements :

L'introduction notamment de la notion de la valeur résiduelle pour tous les investissements que l'entreprise estime devoir renouveler avant la fin de la durée de vie économique a amené la comptabilisation des dotations en dotations d'exploitation et dotations dérogatoires.

MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Montant des honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal : 6 400 € HT
- Montant des honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

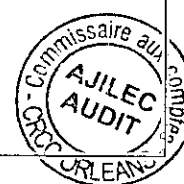


ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	177 659		2 025			179 684
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	177 659		2 025			179 684
CORPORELLES	Terrains	592 320					592 320
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 728 875					1 728 875
	Instal technique, matériel outillage industriels	293 774					293 774
	Instal., agencement, aménagement divers	428 640		7 792			436 433
	Matériel de transport	6 139 941		436 000		154 644	6 421 297
	Matériel de bureau, mobilier	141 717		14 051			155 768
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 325 267		457 844		154 644	9 628 467
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	7 726					7 726
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			3 000			3 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 726		3 000			10 726
TOTAL		9 510 653		462 869		154 644	9 818 877

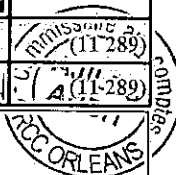


ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	51 101	2 962		54 063
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 101	2 962		54 063
CORPORELLES	Terrains	15 500			15 500
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 609 822	64 977		1 674 798
	Instal technique, matériel outillage industriels	223 211	18 071		241 282
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	314 160	14 193		328 353
	Matériel de transport	3 971 646	368 227	124 644	4 215 229
	Matériel de bureau, mobilier	100 920	11 286		112 206
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 235 259	476 753	124 644	6 587 368
TOTAL		6 286 359	479 715	124 644	6 641 431

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport		58 212			69 501	(11 289)
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES		58 212			69 501	(11 289)
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL		58 212			69 501	(11 289)
TOTAL GENERAL NON VENTILE		58 212			69 501	(11 289)



ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	1 039 961	58 212	99 501	998 672
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		1 039 961	58 212	99 501	998 672
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	6 303		6 303	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		6 303		6 303	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	55 336	6 850	24 387	37 799
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	55 336	6 850	24 387	37 799
TOTAL GENERAL		1 101 601	65 062	130 192	1 036 471
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 850 58 212	30 690 99 501	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000
	Clients douteux ou litigieux	49 551		49 551
	Autres créances clients	1 939 430	1 939 430	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	107 270	107 270	
	Taxes sur la valeur ajoutée	83 398	83 398	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	90 184	90 184	
	Charges constatées d'avances	12 743	12 743	
TOTAL DES CREANCES		2 285 576	2 233 025	52 551
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	721	721		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 080 052	375 949	704 102	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	304	304		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 198 557	1 198 557		
	Personnel et comptes rattachés	427 331	427 331		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	376 936	376 936		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	383 940	383 940		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 368	26 368		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	8 024	8 024		
	Autres dettes	34 846	34 846		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 537 079	2 832 976	704 102	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		497 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		480 471			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		8 024			



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	99 092	
TOTAL	99 092	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		79 057
Autres créances clients <i>CLIENTS FAE</i>	4 305	4 305
Autres créances <i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	74 752	74 752



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		500 869
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>AGIOS A PAYER</i>	721	721
Emprunts et dettes financières divers <i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	304	304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	82 086	82 086
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVIS. P. CONGES PAYES</i> <i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY</i> <i>CONGES PAYES</i> <i>ORGAN. SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>CHARGES FISCALES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	155 244 75 600 48 119 77 641 3 307 23 061	382 971
Autres dettes <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	34 786	34 786



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			12 743
Charges d'exploitation		12 743	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			12 743

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 000,00	200,0000	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		6 000,00	200,0000	1 200 000,00

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		10 315 479
Production vendue Services		10 315 479
<i>VENTE FRANCE 19.60 %</i>	8 524 163	
<i>TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN</i>	132 435	
<i>LOGISTIQUE SAINT JUNIEN</i>	395 747	
<i>LOGISTIQUE SAINT LAURENT</i>	80 021	
<i>INDEXATION GAZOLE</i>	2 988	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6</i>	1 092 242	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0</i>	26 524	
<i>VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE</i>	59 657	
<i>AUTRES ACTIVITES ANNEXES</i>	1 700	
Chiffre d'affaires par marché géographique		10 315 479
Chiffre d'affaires FRANCE		9 137 056
<i>VENTE FRANCE 19.60 %</i>	8 524 163	
<i>TRANSPORTS NAVETTES ST JUNIEN</i>	132 435	
<i>LOGISTIQUE SAINT JUNIEN</i>	395 747	
<i>LOGISTIQUE SAINT LAURENT</i>	80 021	
<i>INDEXATION GAZOLE</i>	2 988	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 19.6</i>	1 092 242	
<i>VENTE INTRA COMMUNAUTAIRE 0</i>	26 524	
<i>VENTE EXONERE (HORS COMMUNAUTE</i>	59 657	
<i>AUTRES ACTIVITES ANNEXES</i>	1 700	
Chiffre d'affaires EXPORT		1 178 423

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		256 488	4 677	251 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		29 411	536	28 875
RESULTAT COMPTABLE		285 900	5 213	280 687

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 10

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Résultat de l'exercice		280 687
Impôts sur les bénéfices <i>IMPOT SOCIETES</i>	5 213	5 213
Résultat avant impôts		285 900
Variation des provisions règlementées		(41 289)
Amortissements dérogatoires		(41 289)
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		244 610



ANNEXE - Elément 11

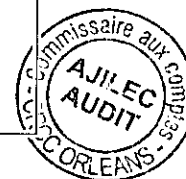
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
	Subventions à réintégrer au résultat	33 833
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	33 833

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Effort construction	8 964
	Provision congés payés	206 669
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	215 633



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		7	
	Ouvriers		59	
	TOTAL		67	



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PASSIFS

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous	Cf ci-dessous
TOTAL			

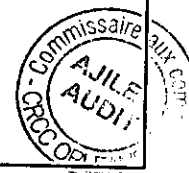
Commentaires : Montant des engagements de retraites

- Ces engagements n'ont pas été constatés sous forme de provision.
- Les engagements de retraites sont financés dans le cadre d'un contrat d'indemnité de fin de carrière :

	Montant total des engagements
Ensemble des salariés sauf direction	244 635
Salariés dirigeants	18 165
Totalité des salariés	262 800

Médaille de travail

- Les engagements liés à la médaille du travail, s'ils existent ont été comptabilisés sous forme de provision



Détail des provisions pour risques et charges

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
Litige Prud'hommial Mr TEXIER	6 303		6 303		0
TOTAUX	6 303		6 303		0

Détail des autres provisions

Nature du risque	Montant de la provision à l'ouverture	Augmentation	Diminution Utilisée	Diminution non utilisée	Montant de la provision à la clôture
		Néant			
TOTAUX					

Autres passifs éventuels

Nature du risque	Estimation du risque	Circonstance ne permettant pas d'estimer le risque
	Néant	
TOTAUX		

